



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTRACOL**

Séance du 15 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Aurélie CAVALLERO, Annie CHARTREZ,
MM. Frédéric REFOUVELET, David LAFONT, Christophe SUBTIL, Martial CHEVALIER, Loïck YONNET,

Absents/excusés :

MMES Bénédicte JOURDIN (donne pouvoir à Christophe SUBTIL), Sophie JACOB-GAUTHERET (donne pouvoir à Hélène ROUX DIT RICHE), Corinne AGIUS (donne pouvoir à Loïck YONNET), Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Annie CHARTREZ)
MM. Laurent CLAUS, Christophe JOLY (donne pouvoir à Martial CHEVALIER), Morgan MERLE (donne pouvoir à David LAFONT)

A été élue secrétaire : *Madame CAVALLERO Aurélie*

DATE DE LA CONVOCATION
Le 29 avril 2025

ORDRE DU JOUR
<ul style="list-style-type: none">• Approbation du compte-rendu de la séance précédente• Délibérations concernant :<ul style="list-style-type: none">➔ La rétrocession de la voirie du lotissement « le Domaine de l'Etoile » à la commune• Informations et questions diverses

[Approbation du procès-verbal de la séance précédente.](#)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Délibération 2025-05-10

RETROCESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT « LE DOMAINE DE L'ÉTOILE » A LA COMMUNE

Par courrier en date du 10 janvier 2025, l'association Syndicale Libre du Lotissement « Le Domaine de l'Étoile » a formulé la demande de rétrocession de la voirie du dit lotissement cadastrée A732 à la commune de Montracol, en vue de son intégration dans le domaine public communal.

Le courrier stipule également la demande de rétrocession des trottoirs cadastrés A 1733 et A 1734.

CONSIDERANT que les voiries du lotissement ont été remises en état

CONSIDERANT que la commission voirie a émis un avis favorable à cette rétrocession le 05 avril 2025

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la rétrocession à l'euro symbolique de la voirie et trottoirs du lotissement « Le Domaine de l'Étoile » à la commune,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et signer tous les documents afférents

- **INDIQUE** que tous les frais d'acte seront supportés par l'association syndicale du lotissement « Le Domaine de l'Étoile »

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Madame Annie CHARTREZ

Relais Petite Enfance

Madame CHARTREZ informe le conseil que la rédaction d'une charte d'accueil du RPE est en projet. Ce document, proposé par la nouvelle animatrice du relais, aura pour objet de donner des informations pratiques sur le fonctionnement de la structure (horaires, modalités d'accueil...)

Une réunion de travail est prévue **le 12 juin à 18h30**.

Mme CHARTREZ en profite pour remercier la commune pour l'installation des deux tables de pique-nique aux abords de l'aire de jeux.

Intervention de Monsieur Martial CHEVALIER

Voirie

Un point est fait sur l'entretien du chemin reliant le Chemin de la Croix au lotissement Chantoiseau. Les parcelles appartenant à plusieurs propriétaires, la gestion pratique de la voirie et espaces verts reste un peu délicate. Une possible rétrocession des parcelles à la commune est abordée mais il faut d'abord que celles-ci soient remises en état.

En ce qui concerne les 2 parcelles sans propriétaires connus aux lotissements Chantoiseau et le parking de l'Étoile, des recherches sur la procédure de « biens sans maître » sont en cours.

Intervention de Monsieur Frédéric REFOUVELET

Voirie

Pour rappel, le lotissement des Tilleuls a entamé les démarches pour une demande de rétrocession de voirie à la commune. La commission voirie, qui s'est déplacée le 05 avril dernier, a donné un accord de principe mais il faut maintenant attendre le retour de Logidia, qui est propriétaire de cette voirie, pour la suite de la procédure.

Monsieur REFOUVELET informe le conseil qu'au niveau de l'éclairage public, les lampadaires défectueux ont été réparés par le SIEA.

Intervention de Madame Aurélie CAVALLERO

Voirie

Mme CAVALLERO informe le conseil que les travaux de voirie ont débuté au niveau du secteur de Panalard. Ceux-ci devraient se poursuivre jusqu'en juillet.

Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL.

Commission Bâtiments/ Urbanisme

Du 25 mars au 15 mai 2025:

- 4 CU déposés et 2 en cours
- 11 DP déposées et 8 en cours.
- 2 PC/PA déposé et 5 en cours

Une commission urbanisme avec une visite de terrain pour les DAACT est notée pour **le 14 juin prochain**.

Monsieur SUBTIL fait également le point sur les dernières ventes qui ont eu lieu à Montracol et pour lesquelles la commune n'a pas préempté.

SIVOSS

L'activité du syndicat scolaire est toujours très dense.

En ce qui concerne les transports scolaires pour la rentrée 2025, il ne sera pas possible de changer les horaires des écoles car ils ont déjà été modifiés l'an dernier et cela ne peut se faire que tous les 3 ans.

D'autres solutions devront donc être trouvées pour revenir à un seul bus au lieu de deux.

Monsieur SUBTIL relate également des soucis de discipline au niveau de la cantine de Montcet avec quelques enfants très difficiles. Des courriers d'avertissement ont été fait aux parents des élèves concernés.

Intercommunalité

Monsieur SUBTIL a participé **le 26 mars dernier** à Saint-André-sur-Vieux-Jonc à une Conférence Bresse-Dombes avec notamment à l'ordre du jour :

- **Culture** : la présentation **du label 100% Education artistique et Culturelle**
Créé en 2021 par le Haut Conseil à l'Education Artistique et Culturelle, ce dispositif doit permettre la participation de tous les enfants et les jeunes (Petite enfance à l'université) à la vie artistique et culturelle du territoire (Beaux-arts, patrimoine, sport...)
Pour exemple, sur la Conférence Bresse-Dombes et dans le domaine musical, l'obtention par GBA d'un tel label pour 5 ans permet le financement et l'action territoriale d'intervenants qualifiés, en renforçant les liens avec l'Education nationale et en favorisant les projets avec les artistes du territoire.

- **Habitat : Mon Cap Energie** : évolution du dispositif.
Décliné à travers 3 volets différents (« Ma prime Adapt », « Ma prime Rénov » et « Ma prime logement décent »), ce dispositif très intéressant propose une aide financière aux particuliers pour des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation de l'habitat (ex : personnes âgées) ou encore d'amélioration de l'habitat.
Un point est fait sur les contacts pris, les conseils donnés aux particuliers ou encore les accompagnements en 2024 sur la Conférence Bresse-Dombes. A noter que seulement 10 % des contacts se soldent par un accompagnement financier. Cela est probablement dû au délai de versement des subventions assez long et qui intervient une fois les travaux terminés.
- **Préservation et gestion des ressources** : Présentation du projet BALA de l'Association Bois Agri-Local Aindinois, qui recherche des outils et moyens pour valoriser le bois issu de l'entretien des haies.
- **Agriculture** : Bilan et perspectives du projet « **Des vergers dans nos communes** ».

SIEA

Monsieur SUBTIL a participé à la dernière Assemblée Générale du syndicat avec notamment le vote du budget.

Intervention de Madame Hélène ROUX DIT RICHE

Relai Petite enfance

Mme ROUX DIT RICHE a participé **le 16 avril dernier** à un comité de suivi du relai dans lequel a été exposé entres autres :

- **Le fonctionnement du relai et l'occupation des locaux** pour les temps collectifs hebdomadaires dans les communes de Polliat (2 groupes + accueil administratif), Montracol (1 groupe), Vandeins (1 groupe) + Montcet qui a rejoint le relai en mars 2025 (1 groupe).
- **La fréquentation du relai** par les assistantes maternelles. A Montracol, en 2024, 8 assistantes maternelles sur les 10 agréées ont fréquenté le RPE.
- **Le bilan des actions du relai.** Mme ROUX DIT RICHE souligne, qu'en plus des ateliers réguliers (arts plastiques, éveil sensoriel, psychomotricité...), la nouvelle animatrice propose de nombreux projets, partenariats ou rencontres avec d'autres structures (MARPA, bibliothèque, Ecuries du Palordet) ce qui est très apprécié des assistantes maternelles.
L'accent est mis également sur des réunions d'informations ou encore de la formation professionnelle (ex : temps d'analyse de la pratique).

Commission communication

Une réunion de préparation pour l'élaboration de la feuille Infos de l'été aura lieu prochainement.

Mme ROUX DIT RICHE revient sur les aménagements extérieurs liés à la fin du projet « cœur de village ». A proximité de l'aire de jeux, 2 tables de pique-nique (dont une PMR) ont été installées et le projet d'un city stade est à l'étude avec la demande de plusieurs devis.

Commission animation

Un point est fait sur les manifestations et évènements organisés à Montracol:

- ➔ **26 avril** : 3^{ème} édition du « **Run and Bike** » sur la commune. Le bilan de la manifestation est positif dans l'ensemble même si on note moins de participants que l'an dernier (29 binômes inscrits).

- ➔ **Cérémonie du 08 mai** : environ 50 personnes se sont déplacées pour les 80 ans de la victoire du 8 mai 1945, ce qui est une belle surprise. Mme ROUX DIT RICHE souligne néanmoins que l'école maternelle n'était pas représentée, ce qui est un peu dommage.
- ➔ **24 et 25 mai** : **vogue** et feu d'artifice offert par la commune.
- ➔ **1^{er} juin** : farfouille des pompiers.

Commission finances

La partie comptable du projet cantine-garderie est terminée, il restera juste à percevoir la dernière partie du fonds de compensation de TVA en 2026.

Un point est fait sur les dépenses d'investissement inscrites au budget 2026.

Intervention de Monsieur David LAFONT

Voirie

Le programme 2026 suit son cours. Les travaux pour la construction du trottoir reliant la MARPA au lotissement « Lavalère » doivent débuter prochainement.

Au niveau de la Capitale, un accord de principe est donné pour remettre la limitation de vitesse à 50kms/h. Une délibération sera à prendre pour valider cette décision. Des lumières clignotantes vont également être installées au niveau du passage piéton. Ces aménagements visent à ralentir la vitesse des automobilistes et ainsi sécuriser la traversée des piétons et notamment les scolaires qui se rendent quotidiennement à l'arrêt de car.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande du lotissement « Lavalère » de la rétrocession de la voirie et de l'éclairage public à la commune.

Le conseil donne un avis favorable pour l'éclairage public, les installations et la mise en service ayant été effectuées par l'association syndical libre.

En revanche, la rétrocession de la voirie ne sera possible que dans 10 ans. Ce délai règlementaire étant applicable pour tous les lotissements de la commune.

Intercommunalité

Monsieur le Maire participera **le 19 mai prochain** à une Conférence des maires spéciale « SCoT », dernière étape avant le vote de l'agglomération début juillet.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 18 juin à 20h30

La séance est levée à 22h25

Le Maire

Le secrétaire de séance